

Tp 752 m/4



ANNALES DU MUSÉE GUIMET

REVUE
DE
L'HISTOIRE DES RELIGIONS

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. JEAN RÉVILLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. E. AMÉLINEAU, A. BARTH, R. BASSET, A. BOUCHÉ-LECLERCQ, J.-R. CHABOT, E. CHAVANNES, E. DE FAYE, G. FOUCCART, A. FOUCHER, COMTE GOBLET D'ALVIELLA, I. GOLDZIHNER, L. LÉGER, ISRAËL LÉVI, SYLVAIN LÉVI, G. MASPERO, Ed. MONTET, P. OLTRAMARE, F. PICAVET, G. PIEPENBRING, M. REVON, J. TOUTAIN, etc.

Secrétaire de la Rédaction : M. PAUL ALPHANDÉRY.

SALOMON REINACH
—
MERCURE TRICÉPHALE

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE (VI^e)

1907

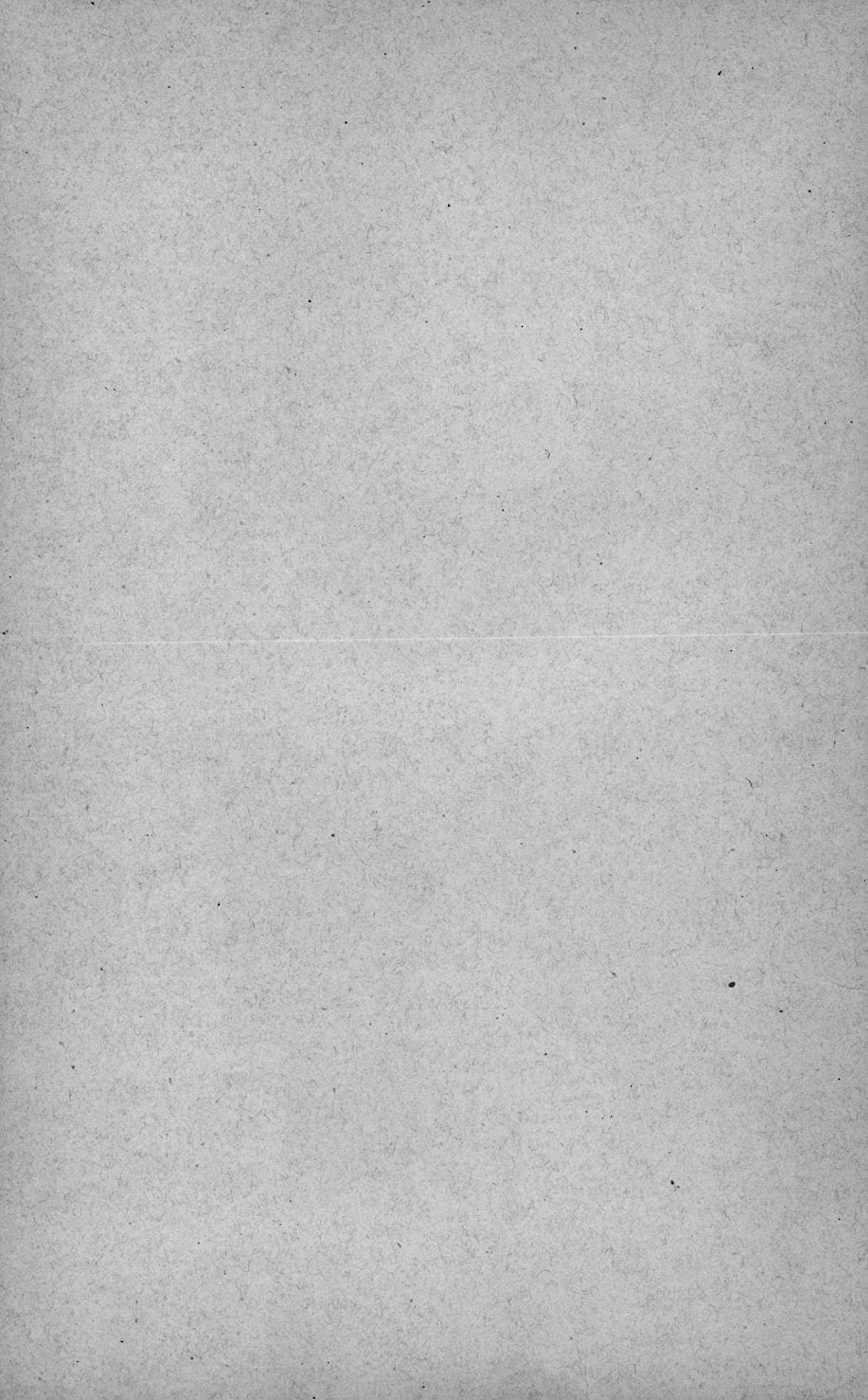
Bibliothèque Maison de l'Orient



071441

122m/4

Tp



MERCURE TRICEPHALE



I

Au mois d'octobre 1871, Adrien de Longpérier entretint l'Académie des Inscriptions de plusieurs bas-reliefs découverts dans le libage des bâtiments de l'Hôtel-Dieu et acquis aussitôt par le musée municipal de Paris. « Quatre grands blocs, lit-on dans les *Comptes-rendus*, portent des sculptures, parmi lesquelles on remarque des génies de Mars chargés des armes du dieu et une divinité à trois visages ayant pour symbole une tête de bélier, divinité qui était connue sur (*sic*) un certain nombre de pierres trouvées à Reims, à Autun et à Beaune, et dont la présence à Paris tend à montrer le culte de ce dieu sous un aspect national de plus en plus étendu. » Je ne pense pas qu'Adrien de Longpérier se soit exprimé en ces termes ; mais, faute d'un autre texte, je transcris celui des *Comptes-rendus*¹.

Cinq ans plus tard, en décembre 1876, Longpérier communiqua à l'Académie une note de M. Mowat, dans laquelle ce savant combattait la thèse du baron de Witte au sujet des divinités tricéphales ; alors que ce dernier admettait l'existence d'un dieu gaulois tricéphale, représenté parfois par un vieillard à trois visages², M. Mowat, reprenant une thèse

1) Texte des *Comptes-rendus*, 1871, p. 378-379, reproduit dans les *Œuvres* de Longpérier, t. III, p. 229-230. Texte identique (sous la signature A. B.) dans la *Revue archéol.*, 1870-71, II, p. 324, avec les mêmes fautes évidentes (sur un certain nombre de pierres, au lieu de *par* ; il n'y a d'ailleurs aucune pierre représentant un tricéphale à Autun ; Longpérier a dû mentionner la statuette de bronze de ce type, trouvée, dit-on, à Autun vers 1840 et acquise, en mai 1870, par le Musée de Saint-Germain).

2) *Revue archéol.*, 1875, II, p. 387.

indiquée en 1861 par Paulin Paris, prétendait que les tricéphales crus gaulois n'étaient que des Janus romains mal imités. Sur quoi Adrien de Longpérier rappela la statuette d'Autun, la stèle de Paris, le cippe de la Malmaison près de Laon et d'autres monuments, d'où il résultait, suivant lui,



Fig. 1. — Tricéphale de l'Hôtel-Dieu.

qu'il s'agissait bien de divinités tricéphales indigènes, non de copies ou d'imitations du Janus Quadrifrons¹. Ces observations n'empêchèrent pas M. Mowat de développer à nouveau la même théorie en 1881, dans le premier numéro du *Bulletin épigraphique de la Gaule*, fondé par Florian Vallentin².

1) *Revue archéol.*, 1876, I, p. 60.

2) *Bulletin épigraphique*, t. I (1881), p. 28 et suiv.

Entre temps, dans la *Revue archéologique* de 1880, Alex. Bertrand publiait un dessin du tricéphale de Paris, en renvoyant à la courte notice de Longpérier¹.

Le type gallo-romain du tricéphale avait éveillé la curiosité de Bertrand, qui en réunissait au Musée de Saint-Germain une collection aussi nombreuse que possible, originaux et moulages, et en fit connaître la plupart dans son mémoire sur l'autel de Saintes et les triades². Je décrivis à mon tour ces monuments en 1886, dans mon *Catalogue sommaire* du Musée, et j'en donnai une liste très détaillée, avec d'amples développements, dans mes *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, publiés en 1894. Une gravure à grande échelle du bas-relief principal de l'Hôtel-Dieu, conservé au Musée Carnavalet, mais dont le Musée des Antiquités Nationales possède un moulage, parut en 1899 dans mon *Guide illustré au Musée de Saint-Germain*³.



Fig. 2. — Mercure sur un autel de Paris.

A l'exemple de Longpérier et de Bertrand, j'ai longtemps évité de proposer un nom pour le tricéphale gallo-romain ; j'ai même expressément avoué que je l'ignorais. Les auteurs

1) *Revue archéol.*, 1880, II, p. 9.

2) *Ibid.*, p. 1 et suiv., 70 et suiv.

3) S. Reinach, *Guide illustré*, p. 74. Cf. le cliché dans *Cultes, mythes et religions*, t. I, p. 57, où j'ai identifié ce tricéphale à Mercure (p. 73).

de deux précis récents de mythologie celtique, MM. Dottin et Renel, ont fait de même. Je crois que c'est à tort et que nous avons poussé la réserve trop loin. Le sculpteur indigène auquel on doit le tricéphale de l'Hôtel-Dieu (fig. 1) n'a pas voulu laisser dans le vague la nature de cette divinité; il l'a pourvue d'attributs dont le plus significatif, fort endommagé d'ailleurs, ne paraît pas avoir été reconnu encore, mais ne laisse aucun doute sur la nature du dieu gréco-romain auquel notre tricéphale parisien fut identifié.

Dans toutes les descriptions que je connais de ce bas-relief, sans en excepter les miennes, il est dit qu'il tient à la main gauche une tête de bélier, ce qui est exact; j'ai imprimé, et d'autres ont imprimé d'après moi, qu'il s'agissait d'un serpent à tête de bélier, symbole dont les sculptures gallo-romaines offrent plus d'un exemple¹; mais c'est là certainement une erreur. Ce que l'on prend, au premier abord, pour les replis du corps d'un serpent, sont les plis du manteau que porte le dieu. D'autre part, comme la tête de bélier est fort semblable à celle du serpent à tête de bélier qui paraît dans d'autres monuments, il est vraisemblable que cet animal fantastique était bien figuré sur le *modèle* d'après lequel travailla le sculpteur de Lutèce; seulement, au lieu de représenter un serpent, il figura les plis d'un manteau.

II

Il y a quelques mois, M. Camille Jullian m'ayant prié d'examiner de près à Saint-Germain le moulage du tricéphale de Carnavalet, je crus distinguer, à la droite du dieu, une grosse tortue posée sur le sol. Cette partie du bas-relief étant en très mauvais état, je me méfiais avec raison de cette « découverte » et je renouvelai à plusieurs reprises mon examen. Aujourd'hui, je crois pouvoir affirmer, sans hésitation aucune, que le dieu tient de la main droite un sac ou une bourse et

1) S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 195.

qu'un petit bouc, dont on distingue les cornes et la barbe, est couché à ses pieds. Comme il arrive souvent en pareille matière, une fois qu'on a trouvé la véritable lecture de linéaments indistincts, on se demande comment on a pu si longtemps la méconnaître. Mais j'ai sous les yeux un croquis dessiné par moi, il y a huit ou dix ans, d'après le moulage, et où la ligne du dos du bouc est très clairement marquée¹.

Si la tête de bélier, que le dieu tient de la main gauche, pouvait déjà être considérée comme un attribut de Mercure, le bouc couché à sa droite ne laisse aucun doute à cet égard. Il suffit de rappeler un Mercure gallo-romain debout, décorant une des faces d'un autel découvert à Paris en 1784², qui tient une bourse du bras droit abaissé et à droite duquel



Fig. 3. — Mercure de Saint-Apollinaire (Côte-d'Or).

est couché un petit bouc (fig. 2). Le même attribut paraît souvent sur la droite d'images de Mercure trouvées en Gaule, à Paris même (Saint-Germain-des-Prés)³, à Blanche-Fontaine près de Langres⁴, à Dampierre (Haute-Marne)⁵, à Saint-Apollinaire (fig. 3)⁶, etc.

1) Dans mon ouvrage *Cultes, mythes et religions* (1905, t. I, p. 73), j'ai écrit que le tricéphale de Paris était escorté d'un bélier.

2) *Catalogue sommaire*, p. 33, n. 1225 (Grivaud, *Recueil*, pl. XV, 1).

3) Original au Musée Carnavalet (Saint-Germain, n° 25779).

4) Saint-Germain, n° 25851.

5) *Ibid.*, n° 27591 (Héron de Villefosse, *Revue archéol.*, 1883, II, p. 387).

6) *Ibid.*, n° 31755.

Il est donc désormais certain que le tricéphale de Carnavalet a été identifié par l'auteur même de la sculpture au Mercure romain ; c'est une image du Mercure gaulois et cette conclusion prend une importance singulière, quand on réfléchit qu'*aucune* des figures gallo-romaines qui s'écartent des types classiques n'a pu être désignée avec certitude sous le nom d'un dieu gréco-romain.

La sculpture qui nous occupe est de grande dimension (0^m,95 de haut) et d'un travail relativement soigné. Elle a fait partie, comme nous le verrons, d'un monument considérable qui existait dans la Cité et qui doit être contemporain des autels trouvés en 1710 sous le chevet de Notre-Dame de Paris, c'est-à-dire du règne de Tibère.

En général, je crois qu'il faut attribuer au 1^{er} siècle de l'Empire tous les monuments gallo-romains de grande dimension où paraissent des images de divinités étrangères au panthéon classique — tricéphales, dieux accroupis, Mercures barbus et serpents cornus ; avec les progrès de la romanisation, qui s'acheva au II^e siècle, ces vieux types s'effacèrent devant ceux de l'art gréco-romain¹.

Une fois que le dieu tricéphale d'un monument officiel a été assimilé à Mercure, il n'est pas téméraire d'affirmer que tous les tricéphales gallo-romains sont des images de Mercure, c'est-à-dire du dieu indigène que César identifia au Mercure romain et qu'il considéra comme le dieu gaulois par excellence, celui qui comptait le plus de fidèles et dont le culte était manifesté par le plus de monuments (*plurima simulacra*²). Quelque signification que César ait attachée au mot *simulacrum*, il est digne de remarque que, dans la Gaule romaine, les images de Mercure, tant en pierre qu'en bronze,

1) Aussi me rangerais-je à l'opinion des savants qui placent le vase de Gundestrup au 1^{er} siècle si je croyais qu'il a été fabriqué dans la Gaule romaine. Mais, en dehors de la Gaule, les conceptions de la mythologie celtique ont pu durer beaucoup plus longtemps et même se développer. Le costume des personnages sur les reliefs de Gundestrup n'a rien, absolument rien de gaulois.

2) César, *Bell. Gall.*, VI, 17, 1.

sont de beaucoup plus nombreuses et plus généralement répandues que celles de toute autre divinité. A côté de ces images, conformes aux modèles romains et qui n'ont de celtique que la provenance, d'autres semblent refléter des conceptions indigènes que nous connaissons seulement par elles. De ce nombre sont les tricéphales. Sur toute une série d'autels en pierre découverts à Reims, on voit la triple tête d'une divinité barbue avec trois nez, trois bouches et deux yeux ; quatre de ces stèles sont ornées, à la partie supérieure, d'une tête de bélier, attribut de Mercure ¹. Dès 1853, Hucher, qui connaissait les tricéphales de Reims, et croyait même en trouver un sur une monnaie des *Remi*, proposait d'y voir « Géryon ou Hermès ². » De tous les tricéphales connus, le plus intéressant est la statuette de bronze d'Autun, également remarquable par l'attitude des jambes croisées, les serpents ou plutôt les poissons à tête de bélier que le dieu tient sur ses genoux et qui l'enlacent, le caractère sacré du torques qu'il porte au cou et de celui qu'il semble offrir à ses animaux familiers. L'attitude des jambes croisées, que Bertrand qualifiait de *boudhique* et que d'autres ont appelée plus justement *celtique*, n'est pas particulière à une seule divinité, puisqu'on la trouve également prêtée à des dieux et à des déesses ; mais l'animal fantastique à tête de bélier, dont on connaît au moins quinze exemplaires, est bien un attribut de Mercure, ou plutôt la représentation zoomorphique du dieu celtique identifié au Mercure romain. On peut aboutir à cette conclusion par plusieurs voies, d'abord par celle que nous avons suivie — la tête de bélier étant un attribut de Mercure dans le bas-relief de Paris et dans la statuette d'Autun. On peut aussi alléguer le grand Mercure en relief découvert à Beauvais, dans une niche dont les deux parois latérales sont décorées d'un serpent à tête de bélier ³. Mais l'argument le plus décisif est

1) S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 189.

2) *Revue numismatique*, 1853, p. 16; cf. *ibid.*, 1863, p. 58 et J. de Witte, *Rev. archéol.*, 1875, II, p. 384.

3) *Rev. archéol.*, 1899, t. II, p. 115.

fourni par l'autel de Mavilly (Savigny-lès-Beaune), où j'ai démontré qu'un sculpteur gallo-romain des premiers temps de l'Empire avait grossièrement reproduit les images des douze dieux telles qu'elles devaient exister à Rome même, sur un monument de style étrusque plutôt que grec¹. Un de ces dieux est Mercure, représenté avec des ailes, suivant le goût étrusque qui donne des ailes à Vénus. Mais cela ne faisait pas l'affaire du Gaulois ou de ses clients qui, dans ce concert de dieux étrangers, voulaient trouver le dieu national. Aussi le sculpteur figura-t-il sur le registre inférieur, à droite de Mars, un serpent ou un poisson à tête de bélier, qui occupe une place bien en vue, une place d'honneur. Alors que tout autre motif serait défaut pour y reconnaître Mercure, le texte célèbre des Commentaires de César nous y obligerait².

III

On a dit, et j'ai écrit à mon tour, que le tricéphale d'Aulun était cornu, parce que l'on aperçoit, au revers de la tête, deux petits trous qui ont pu servir à l'insertion de cornes³. Il y a là une simple possibilité, rien de plus. Dans la liste des tricéphales que j'ai dressée en 1894 et à laquelle on ne peut ajouter que très peu de chose⁴, je ne trouve pas un seul exemple certain d'un tricéphale cornu et j'en trouve un — la stèle de Beaune⁵ — où un dieu tricéphale est debout entre deux dieux assis, dont l'un est indistinct, l'autre cornu et

1) Voir, en dernier lieu, *Bull. de corresp. hellénique*, 1906, p. 150 et suiv.

2) J'ai déjà dit cela en 1891 (*Rev. archéol.*, 1891, I, p. 4); cf. *Bronzes figurés*, p. 197.

3) *Bronzes figurés*, p. 185.

4) Tricéphale découvert en 1859 à Condat, dans la Dordogne (*Soc. archéol. de Bordeaux*, 1907, t. XXII, pl. I-II; *Rev. arch.*, 1899, I, p. 302; II, p. 468; *Anthropologie*, 1899, p. 246, avec croquis). — On m'a signalé un tricéphale à Sainte-Eaune près de Saint-Maixent, qui aurait été enfoui dans les fondations d'une maison moderne.

5) *Revue archéol.*, 1880, II, p. 9, 75.

chèvre-pieds. Ce monument suffit à me convaincre que le tricéphale et le dieu cornu répondent à des conceptions différentes, et que, par suite, la désignation de *Cernunnos*, appliquée à la statuette d'Autun, est probablement erronée.

Un argument accessoire à l'appui de l'opinion que je soutiens est le fait que le panthéon grec ne connaît qu'une seule divinité mâle à trois têtes, qui est précisément Hermès. Il y avait à Athènes, dès le VI^e siècle avant notre ère, des Hermès tricéphales et quadricéphales, sans doute placés à des carrefours, comme pour protéger et surveiller les routes qui s'y croisaient¹. La divinité féminine des routes et des carrefours, Hécate, était également représentée avec trois visages, afin qu'elle pût veiller sur les triples voies :

*Ora vides Hecates in tres vertentia partes,
Servet ut in ternas compita secta vias*².

En dehors d'Athènes, nous trouvons encore un Hermès tricéphale en Arcadie, dans la vieille ville de Nonacris, qui fut abandonnée en 370 lors de la fondation de Mégalopolis et où il n'existait, à l'époque de Pausanias, que des ruines presque effacées³. Usener a aussi supposé avec vraisemblance que la vieille idole de Trézène dite Hermès Πολύγυιος (lire Πολύγυιος, *aux nombreux membres*) était un Hermès à trois têtes et à six bras⁴.

On n'a jamais expliqué pourquoi les Gaulois, dont nous ne connaissons avec certitude aucune idole antérieure à la conquête romaine, ont représenté Mercure barbu, se conformant

1) Harpocraton, s. v. Τρικέφαλος; Philochore, *Attide*, III (*Fragm. hist. graec.*, I, p. 395); Hesychius, s. v. Ἑρμῆς τρικέφαλος (citant Aristophane). Phœtius et Eustathe (*ad. Il.*, XXIV, 333) parlent d'un Hermès quadricéphale placé à un carrefour du Céramique d'Athènes et œuvre d'un sculpteur du V^e siècle, Télésarchide (cf. Brunn, *Gesch. der Künstler*, t. I, p. 558). Voir aussi Eustathe, *Od.*, IV, 450.

2) Ovide, *Fastes*, I, 141.

3) Lycophr., *Alex.*, 680. Νωνακριάτης τρικέφαλος παιδὸς θεός.

4) Usener, *Dreiheit*, p. 167.

ainsi au type grec du *vi*^e siècle, alors que l'art gréco-romain du temps de César ne figurait plus, depuis bien longtemps, qu'Hermès imberbe. Mais les textes que nous venons d'alléguer posent un nouveau problème du même genre : pourquoi les Gaulois ont-ils sculpté des Mercures tricéphales, alors qu'Hermès tricéphale appartient exclusivement au plus vieux fonds de la mythologie figurée des Grecs ? Dire que les Gaulois adoraient un dieu, analogue, par certains caractères, à l'Hermès-Mercure du panthéon classique, qu'ils prêtaient à ce dieu une barbe et quelquefois trois têtes, que l'analogie entre leurs Mercures du *i*^{er} siècle de notre ère et les Hermès grecs de 700 ans plus anciens doit être regardée comme une simple coïncidence — c'est vraiment, je crois, se contenter de trop peu. Que voyons-nous à Savigny-les-Beaune dans la Côte-d'Or ? Un tailleur de pierres gaulois du *i*^{er} siècle qui copie grossièrement les plus anciennes images qu'il ait pu trouver de dieux romains, une Vesta antérieure à toute influence grecque, un Mars identique aux plus anciens bronzes étrusques de ce dieu¹. Pourquoi a-t-il choisi ces modèles archaïques ? Parce qu'il les croyait plus vénérables. Je pense que les sculpteurs de Mercures barbues et de Mercures tricéphales ont fait de même ; ils ont eu recours, intentionnellement, aux plus vieux types. A l'époque où se placent leurs premiers essais, beaucoup de statues grecques archaïques avaient été transportées à Rome ; ils ont pu y voir des Hermès barbues et des Hermès tricéphales du *vi*^e siècle. Mais ils ont pu en voir aussi dans les temples de Marseille. En quelque lieu qu'ils les aient vus, l'essentiel, à mes yeux, et le fait certain, c'est qu'ils les ont recherchés et imités à bon escient.

Cela dit, il n'est pas moins évident que si les idées religieuses des Gaulois, ou du moins, de certains peuples gaulois, n'avaient pas impliqué l'existence d'une divinité du commerce et des chemins conçue comme âgée et tricéphale

1) *Revue archéol.*, 1897, II, p. 313.

(à cause des carrefours), ils n'auraient pas emprunté ces types plastiques au fonds de la sculpture grecque du VI^e siècle. Un détail à remarquer, c'est qu'ils ont toujours prêté à Mercure une grande bourse, attribut qui ne paraît dans aucune image grecque d'Hermès et dont l'origine est inconnue¹. A l'époque romaine, dans tout l'Empire, les images de Mercure tenant une bourse sont très nombreuses ; je suis disposé à croire que cet attribut *réaliste* était assigné par la tradition religieuse au Mercure celtique, quel qu'ait été son nom indigène, et qu'il a passé du Mercure celtique au Mercure gréco-romain.

IV

Tout ce qui précède devrait être révisé ou révoqué en doute s'il fallait accepter sans réserves l'interprétation d'un vase en terre de Bavai (?), conservé au Cabinet des Médailles, qui a été proposée par M. Babelon et développée par feu Usener². Sur le pourtour de ce vase figurent sept têtes en relief, qui se succèdent dans l'ordre suivant : une tête imberbe, un tricéphale barbu, deux têtes barbues, une tête imberbe, deux têtes barbues. Ce sont, disent MM. Babelon et Usener, les sept jours de la semaine, et il faut reconnaître que la distribution des têtes barbues ou imberbes se prête sans difficulté à cette explication. Mais alors le tricéphale ne pourrait être que Mars, le dieu du mardi, et notre identification du tricéphale à Mercure deviendrait caduque. En outre, on a cru observer, sur la tête centrale du tricéphale de Bavai, deux petites amorces de cornes ; cela aussi serait en contradiction avec notre thèse, que les tricéphales ne sont pas cornus.

1) Roscher, *Lexikon*, s. v. *Hermès*, p. 2426.

2) Babelon, *Guide au Cabinet des Médailles*, p. 24 ; Villenoisy, *Bull. de l'Institut de Liège*, 1892, p. 424 ; Usener, *Dreiheit*, p. 162.

En ce qui touche, d'abord, ce dernier détail, les petites éminences que l'on a prises pour des amorces de cornes peuvent être tout aussi bien les amorces d'ailerons, ce qui confirmerait, loin de la réfuter, l'identification du tricéphale barbu à Mercure.

Le vase du Cabinet des Médailles n'est pas le seul que l'on connaisse de cette espèce; on en a signalé plusieurs autres, tous provenant du nord-est de la Gaule et sans doute d'un même atelier belgo-romain des deux premiers siècles. Le mieux conservé de ces vases, après celui du Cabinet des Médailles, a été exhumé à Jupille en 1872 et se trouve au musée de Liège¹. La tête du tricéphale fait défaut; mais, des six autres têtes, il y en a trois imberbes, contre deux seulement dans le vase de Paris. Avec trois têtes imberbes et, par suite, supposés féminines, il devient impossible de reconnaître sur le pourtour du vase les divinités des sept jours de la semaine. Par suite, je ne pense pas que l'explication de MM. Babelon et Usener soit valable pour le vase du Cabinet des Médailles; alors même qu'on la maintiendrait, il serait facile d'admettre une erreur de l'ouvrier, qui aurait interverti le tricéphale avec la tête barbue qui lui fait suite. De toutes façons, on ne peut s'autoriser de ce document pour reconnaître le Mars gaulois dans le tricéphale, alors que pas un seul des tricéphales découverts en Gaule ne se présente avec les attributs de Mars².

On sait que les scholies de Lucain témoignent d'une singulière incertitude dans l'identification des trois dieux gaulois que nomme le poète, Teutatès, Esus et Taranis; les unes identifient Teutatès à Mercure, les autres à Mars; les unes assimilent Esus à Mars, les autres à Mercure; Taranis serait

1) Villenoisy, *Bull. archéol. liégeois*, 1892, t. XXIII, pl. à la p. 422.

2) En Angleterre, à Risingham, on a trouvé une dédicace *numinibus Augustorum* où figurent le tricéphale, un Mars armé et une Victoire (Bruce, *Lapidarium*, p. 325; Mowat, *Revue épigr.*, 1880, p. 30). Le tricéphale, figurant à côté d'un Mars du type classique, ne pouvait guère être lui-même un Mars, tandis que la désignation de Mercure lui convient fort bien.

Jupiter ou Dispat¹. On a pu conclure de là, non sans raison, que le Mercure des Gaulois ou, du moins, celui des Parisii, offrait certains caractères communs avec Mars. Toutefois, à l'époque de Tibère et dans l'art officiel de Lutèce, cette confusion doit avoir été éclaircie, puisque, comme nous le verrons plus loin, Mars était représenté à côté de Mercure sur le monument de l'Hôtel-Dieu. Mais la question se pose inévitablement : où est le dieu Mercure sur l'autel à quatre faces de Notre-Dame ? Quelle relation existe entre les divinités qui y figurent et celles que mentionnent, très peu de temps après, les vers de Lucain ?

Bien des hypothèses ont été émises à ce sujet ; je vais en proposer une autre, qui contredit, en partie du moins, celle qui m'avait semblé autrefois la plus vraisemblable. Mais se contredire est encore une façon de s'instruire : γηράσκω πολλά διδασκόμενος.

L'autel de Notre-Dame offre quatre images désignées par des inscriptions : Jupiter, Vulcain, Esus, Tarvos Trigaranos. J'ai démontré, à l'aide d'un bas-relief découvert à Trèves, qu'Esus et Tarvos Trigaranos font partie de la même scène qui occupe deux faces adjacentes de l'autel¹ ; restent donc, sur l'autel, Esus, Jupiter, Vulcain, à rapprocher de Esus, Taranis et Teutatès dans le passage de la *Pharsale*. L'identification du dieu tonnant, Taranis, avec Jupiter étant certaine, il est impossible de ne pas conclure à l'identité de Teutatès et de Vulcain, à moins que Lucain n'ait mentionné que trois dieux dans ces vers célèbres parce que les noms des autres ne pouvaient entrer dans des hexamètres. Cette réserve faite — elle n'est pas sans importance — l'identification de Teutatès avec Vulcain est d'autant moins difficile à admettre que le Vulcain gallo-romain est très voisin de Mars et paraît même avoir tenu lieu parfois de ce dieu guerrier. « Mars, écrit M. Jullian, a une sorte de doublet en Vulcain.

1) Voir S. Reinach, *Cultes*, t. I, p. 209.

2) *Ibid.*, t. I, p. 233 et suiv.

Si les Gaulois confédérés de la Cisalpine ont, en 223, voué un *torques* à Mars, c'est à Vulcain que, l'année suivante, ils promettent les armes romaines... A l'époque gallo-romaine, le Vulcain gaulois, transformé suivant le type contemporain du Vulcain italiote, devint un dieu plus pacifique. » Et en note : « Je dis contemporain, car le Vulcain romain primitif a eu, à la guerre, le même caractère que le Vulcain gaulois ¹. » Comme on possède des inscriptions où Mars reçoit l'épithète de Teutatès ², il y a toute raison d'identifier le Teutatès de Lucain à Vulcain-Mars.

Mais alors, comme l'autel de Notre-Dame est un monument officiel, où le dieu par excellence des Gallo-Romains ne saurait manquer, force est d'identifier celui-ci au dieu Esus, représenté, sur l'autel, dans le costume et dans l'attitude d'un bûcheron. Le nom d'Esus paraît signifier « le maître », *lord or ruler*, comme traduit M. Rhys ³; cela s'accorde très bien avec l'hypothèse qui l'identifie au principal dieu gaulois.

A cette conséquence qui s'impose presque avec évidence ⁴, j'avais autrefois fait deux objections. Esus est un bûcheron sur l'autel de Notre-Dame, alors qu'il n'y a rien de tel dans la légende gréco-romaine de Mercure ; mais M. d'Arbois a signalé un épisode de l'épopée irlandaise où le héros Cuchulainn paraît abattant un arbre ⁵ et, d'ailleurs, les traditions religieuses relatives au Mercure gaulois devaient rapporter mille choses que nous ignorons. En second lieu, je faisais observer que, sur l'autel de Trèves, la face opposée à celle où figure le dieu bûcheron était occupée par Mercure et sa parèdre féminine Rosmerta ; mais ce pouvait être là précisément, comme l'a pensé M. Lehner, une manière d'affirmer l'équivalence de l'Esus gaulois avec Mercure. Je crois donc aujourd'hui que les trois dieux nommés par Lucain se trouvent sur l'autel de Notre-Dame : Esus-Mer-

1) *Revue des Etudes anciennes*, t. VI, p. 222.

2) *Ibid.*, p. 112.

3) Cf. S. Reinach, *Cultes*, t. I, p. 216.

4) *Ibid.*, p. 245.

5) *Revue celtique*, 1907, p. 41.

cure sous les traits d'un bûcheron ou d'un abatteur d'arbres — nous ne savons pourquoi¹ — Taranis sous les traits de Jupiter et Teutatès sous ceux de Vulcain.

Sur l'autel trouvé à Paris en 1784, Mercure paraît ailé, comme l'est quelquefois le dieu étrusque²; dans le monument de l'Hôtel-Dieu, il est tricéphale, comme l'est parfois, au VI^e siècle, l'Hermès hellénique des carrefours. Le Mercure gaulois est polymorphe, parce que la conception très large qu'avait de lui la religion indigène ne concordait qu'en partie avec celles du Mercure italien, de l'Hermès grec; sur les monuments, il doit d'autant plus revêtir des aspects variés que toute tradition figurée faisait défaut en Gaule et que les artistes du premier siècle ont dû tantôt s'inspirer directement de la légende, tantôt chercher des modèles dans les arts de la Grèce et de l'Italie.

V

Comme la découverte de l'autel de Trèves, confirmant le témoignage de l'autel de Notre-Dame, a permis d'établir des relations étroites entre Esus-Mercure et le taureau aux trois grues, *Tarvos trigaranos*, il semble, au premier abord, qu'une ingénieuse théorie, autrefois exposée par le baron de Witte, doit tirer de là un surcroît d'autorité. Cette théorie a été résumée plus d'une fois; elle n'a jamais, que je sache, été critiquée; il me semble opportun d'y consacrer ici quelques mots.

Suivant Jean de Witte³, la Gaule aurait adoré très anciennement un dieu taureau à trois têtes, *τριάκεφαλος*; ce serait le Tauriscus qu'Ammien Marcellin, d'après Timagène, désigne comme

1) On peut toujours songer à un *Culture-hero* du défrichement. Sur le second autel de Notre-Dame (*Catal. sommaire*, p. 33, n. 354), on trouve, avec un geste analogue, Hercule abattant un serpent, autre exploit servant à rendre habitable un pays encore sauvage et infesté.

2) Grivaud, *Recueil*, pl. XV; l'identification avec Mercure est assurée par les ailerons, bien que l'on trouve une autre image de Mercure debout (avec Apollon et Rosmerta) sur le même monument.

3) *Rev. archéol.*, 1875, I, p. 387.

ayant régné sur les Gaules, en même temps que le triple Géryon — autre *τριτάρηνος* — dominait en Ibérie. La légende de ce triple Tauriscus serait attestée à la fois par les dieux tricéphales de la Gaule, par les images de taureaux à trois cornes que l'on découvre dans le même pays, enfin par le taureau aux trois grues, *Tarvos trigaranos*, de l'autel de Notre-Dame, *trigaranos* étant une modification, par étymologie populaire, de *tricaranos* et cette modification ayant eu pour conséquence la représentation plastique des trois grues sur le taureau. On pourrait donc aujourd'hui reprendre l'hypothèse du baron de Witte en la complétant par celle de l'identité du tricéphale gaulois avec Mercure. Ce vieux Mercure-taureau tricéphale, le Tauriscus de Timagène, se serait anthropomorphisé en conservant le taureau comme attribut; l'idée de la triplicité aurait continué à s'exprimer soit par la triple tête du dieu, soit par la triple corne de l'animal, soit enfin par les trois grues associées au taureau et équivalentes, au prix d'un calembour populaire, à trois cornes.

Quelque tentante que soit cette combinaison, je ne puis l'admettre, par cette raison grave que les tricéphales gaulois ne sont pas cornus, que les dieux gaulois cornus n'ont pas de cornes de taureau, mais des cornes de cervidés, enfin que je ne connais pas un seul exemple certain de l'association du Mercure gaulois avec un taureau. Aucun taureau gaulois à trois cornes ne porte d'inscription; aucun ne s'est trouvé groupé avec un dieu à figure humaine; tant qu'une découverte heureuse ne nous aura pas éclairé sur la nature de cet animal fantastique, il vaut mieux avouer qu'on n'en sait rien.

D'ailleurs, comme sur l'autel de Trèves figure la tête coupée d'un taureau avec trois grues, on pourrait être tenté de modifier l'hypothèse du baron de Witte en la retournant. Le type celtique primitif, reflet d'un mythe que nous ignorons, pouvait être précisément *le taureau aux trois grues*¹,

1) Le fait que les *grues* sont des oiseaux sacrés est attesté, entr'autres, par la présence de deux grues héraldiques sur un des boucliers gaulois d'Orange (S. Reinach, *Cultes*, t. I, p. 44).

destiné au sacrifice, comme l'a vu M. Mowat, parce qu'il porte sur le bas-relief de Notre-Dame un *dorsuale* et parce que, sur celui de Trèves, nous voyons sa tête détachée du corps. Au prix d'un calembour, le taureau aux trois grues, *trigaranos*, a pu être représenté, dans la Gaule orientale, comme un taureau à trois cornes, τρικερως. M. Vendryès a récemment proposé¹ de reconnaître le grand dieu gaulois Trigaranos dans un passage d'une comédie grecque de 280 av. J.-C., cité par Athénée². Le culte du taureau est attesté chez les Gaulois comme chez les Cimbres et les Celtibères. En Grèce, le taureau divin s'appelle, à l'époque classique, tantôt Zeus, tantôt Poseidon, tantôt Dionysos, jamais Hermès. En Gaule non plus, je ne crois pas possible, dans l'état actuel de nos connaissances, de le mettre en relation avec le Mercure tricéphale. Sur l'autel de Reims, le taureau paraît à côté du cerf au-dessous du dieu accroupi à cornes de cerf; sur le vase de Gundestrup, où le dieu à cornes de cerf tient le serpent à tête de bélier³, comme le Mercure tricéphale de Paris, un cerf gigantesque, suivi d'un taureau plus petit, accompagne ce personnage. Il y a donc une relation de voisinage entre le dieu-cerf et le dieu-taureau. Mais le dieu-cerf n'est-il pas lui-même une image du Mercure gaulois? On pourrait le penser parce que ce Mercure est le bûcheron Esus et que le cerf est, par excellence, l'animal de la forêt; on ajoutera, si l'on veut, que le cerf rapide convient à merveille, comme animal familier, à Mercure messager et voyageur. Mais l'autel de Reims, où le dieu cornu est figuré entre Apol-

1) *Revue celtique*, 1907, p. 123-127.

2) Athénée, XIII, 57, p. 590 A. Le texte porte τρυγέρανον, représenté comme un animal redoutable (θηρίον) qui ne se trouve pas en Grèce; il est question de l'envoyer à Seleucus en échange d'un tigre.

3) Je ne peux citer qu'une seule figure analogue, connue par une gravure de Montfaucon (*Antiq. expl.*, II, pl. 190, 6); c'est une statuette de l'ancienne collection de Chezelles, lieutenant-général à Montluçon, représentant un dieu vêtu, barbu, à cornes de cerf, tenant dans sa main le serpent à tête de bélier. La découverte du vase de Gundestrup établit l'authenticité de cette statuette que j'aurais dû recueillir dans mon *Répertoire*. Elle y entrera.

lon et Mercure, l'un et l'autre parfaitement conformes aux types classiques, soulève une difficulté; pourquoi le dieu à cornes de cerf, assis au milieu, serait-il plutôt Mercure qu'Apollon? Je réponds qu'au bas du trône du dieu cornu sont représentés un cerf et un taureau, le cerf du côté de Mercure, le taureau du côté d'Apollon. J'interférerais volontiers de là que le cerf est l'attribut de Mercure et je crois qu'il y a de bonnes raisons pour associer le taureau avec Apollon. L'Apollon-Hélios celtique s'appelait probablement Belenus¹; il est à la fois le dieu de certaines sources bienfaisantes (d'où la conception celtique de l'Apollon médecin, seule mentionnée par César) et le dieu solaire ou lumineux. Or, en Grèce et en Orient, le taureau personnifie souvent la force du soleil et celle des eaux vives; nous concluons donc, mais sous toutes réserves, que le dieu-cerf des Gaulois est le Mercure de César et que le dieu-taureau est leur Apollon². D'autres considérations, qu'il serait long d'exposer, m'ont convaincu depuis longtemps que le dieu-sanglier, figurant sur les enseignes militaires, n'est autre que Mars.

VI

M. Mowat a démontré, en 1880, que les quatre blocs sculptés découverts en 1871 dans les démolitions de l'Hôtel-Dieu faisaient partie d'un seul et même massif facile à reconstituer³. « En effet, écrit cet éminent antiquaire, trois des blocs servaient nécessairement de pierres d'angle, puisque chacun porte des bas-reliefs sur deux faces adjacentes, les deux autres faces non sculptées étant simplement aplanies

1) Voir, en dernier lieu, Jullian, *Revue des Études anciennes*, t. VI, p. 223.

2) Comme le taureau de Mithra, le taureau gaulois est paré pour le sacrifice (Notre-Dame), égorgé (Gundestrup), dépécé (Trèves). Le taureau n'est pas, à l'origine, l'adversaire de Mithra, mais Mithra lui-même; Mithra *tauroctone* doit s'expliquer comme Apollon *sauroctone* (Apollon lézard).

3) Mowat, *Bulletin épigraphique*, 1880, p. 27-29.

pour servir de joints par juxtaposition. Le premier bloc représente, sur une face, le dieu à trois visages dans un encadrement dont la partie supérieure est ornée de feuilles d'eau superposées par imbrication, sur l'autre face un génie emportant le casque de Mars. Le deuxième bloc représente, d'une part, un génie suspendant l'épée (au mur d'un temple?), d'autre part, une face ornée, du haut en bas, d'une imbrication de feuilles d'eau. Sur le troisième bloc, d'une part, une face ornée de la même imbrication et, d'autre part, un génie s'enfuyant avec le bouclier rejeté sur son dos; les faces imbriquées de ces deux blocs doivent naturellement être réunies, de manière à former la façade postérieure du massif à reconstituer, ce même motif d'ornementation se trouvant rappelé sur la façade antérieure au-dessus de la tête du dieu à trois visages. Le quatrième bloc n'est sculpté que sur une de ses faces; on y voit un génie suspendant (au mur d'un temple?) la cnémide droite qu'il vient de détacher; ce bloc est évidemment paré pour être intercalé entre deux blocs d'angle. Le massif, supposé complet, comportait donc en tout six blocs, dont deux sont absents, et ces six blocs formaient, en plan, un rectangle... Il est aisé de deviner que, des deux blocs absents, l'un... représentait un génie portant la lance... et l'autre formait le quatrième angle du massif et représentait, d'une part, un génie emportant la cuirasse, d'autre part le dieu Mars en personne... placé à la droite du dieu à trois visages sur la face principale du massif. Les deux façades latérales étaient réservées aux six épisodes du *Désarmement de Mars*. »

M. Mowat a conjecturé que ces six blocs formaient le piédestal d'une statue équestre de Germanicus ou de Tibère et que le monument avait été exécuté à l'occasion de la pacification de la Germanie, après la défaite d'Arminius par Germanicus, en l'an de Rome 770. Je n'admets pas cette hypothèse; les victoires de Germanicus au delà du Rhin ne conduisirent pas au désarmement des Germains et ne concernaient pas directement les Parisii.

En somme, le décor du monument de l'Hôtel-Dieu — il n'est pas certain que ce fût un piédestal de statue — pouvait être désigné ainsi: *Mars désarmé par des Amours ou Génies, en présence du Mercure gaulois*. Bien que le motif de Mars désarmé par des Amours soit un lieu commun de la sculpture hellénistique, je ne crois pas, en l'espèce, qu'on puisse n'y voir qu'une simple décoration. J'y reconnais, pour ma part, un

monument symbolique de la pacification ou du désarmement de la Gaule sous Tibère, témoignage plus ou moins sincère de la fidélité et du *loyalisme* des Parisiens.



Fig. 4. — Génie emportant le glaive de Mars (autel de la Cité).

Dans les textes anciens relatifs à la Gaule indépendante, le nom de Mars revient beaucoup plus souvent que celui de Mercure. En revanche, à l'époque de la domination romaine, les images sculptées de Mars, œuvres de l'art indigène, sont très rares en Gaule, alors que celles de Mercure sont très abondantes; Mercure est aussi nommé bien plus fréquemment

que Mars dans les inscriptions¹. Ce qui est vrai de la Gaule continentale ne l'est pas de la Bretagne insulaire, où Mars prévaut sur Mercure dans l'épigraphie. D'autre part, un texte d'Ulpien, dans le Digeste, énumère les temples de Mars, sans nommer les temples de Mercure, parmi ceux qui peuvent recevoir des héritages². Enfin, comme l'a remarqué M. Jul-

1) Rhys, *Celtic Heathendom*, p. 49; Jullian, *Rev. des études anciennes*, t. IV, p. 106 et suiv.

2) Ulpien, XXII, 6: *Deos heredes instituere non possumus... præter Martem in Gallia, Minervam Iliensem, Herculem Gaditanum*.

lian, Mars est le seul dieu (en dehors des empereurs) qui ait des flamines en Gaule et le nombre des Mars locaux, distingués par des épithètes topiques, est bien plus considérable que celui des Mercures, dont les épithètes sont le plus souvent générales¹. Il y a là un ensemble de fait précis, un peu contradictoires en apparence, mais dont il doit être possible de tirer des conclusions historiques.

C'est ce que M. Rhys et M. Jullian ont également tenté.

M. Rhys pense que, dès l'époque de César, où Mercure est nommé en première ligne et Mars en troisième, le progrès des arts de la paix chez les Celtes continentaux avait assuré la primauté à Mercure et que cette primauté s'accusa encore, aux dépens de Mars, pendant la domination romaine; toutefois, à l'époque même de César, les temples municipaux de Mars servaient de trésors et recevaient le bu-



Fig. 5. — Génie emportant le bouclier de Mars (autel de la Cité).

tin fait à la guerre²; ces habitudes religieuses se conservèrent même après la conquête et, avec elles, la multitude des Mars locaux et leur capacité de recevoir des héritages. La théorie de M. Jullian diffère de celle de M. Rhys en ce qu'il admet le « dédoublement » de Mars-Mercure « plutôt que « la marche distincte et ascendante » de Mercure³. Le dieu souverain des Celtes — Teutatès, suivant M. Jullian — se présentait à la fois comme un dieu de la guerre et de la paix, comme un Mars et un Mercure; le caractère pacifique dominait dans cer-

1) Jullian, *loc. laud.*, p. 112.

2) César, *Bell. Gall.*, VI, 17, 3-5.

3) Jullian, *ibid.*, p. 109.

taines régions, le caractère belliqueux dans telle autre. De là, l'embarras des glossateurs de la *Pharsale* hésitant entre Mars et Mercure quand ils veulent rapprocher Teutatès d'une divinité romaine. Le Mars et le Mercure gaulois ne sont pas deux dieux celtiques dont le second l'emporte sur le premier à la faveur de la paix romaine, mais deux aspects de la même divinité.

Comme je n'admets pas, malgré les ingénieuses observations de M. Jullian, l'existence d'un dieu souverain des Celtes nommé Teutatès, il va de soi que je ne partage pas sa manière de voir, telle que je viens de la résumer, mais que je me range plutôt à celle de M. Rhys, en faisant intervenir, toutefois, dans cette révolution plus mythologique que religieuse, un facteur politique, qui est le gouvernement romain.

Mars, le dieu belliqueux, le sanglier celtique, a dominé dans la Gaule indépendante. A l'époque romaine, son culte n'a jamais été proscrit, mais il a été entièrement romanisé, confondu avec celui du Mars Ultor du Capitole, dont l'image, reproduite par une foule de petits bronzes, se rencontre souvent en Gaule¹. Les temples de ce Mars capitolin ont été protégés par la loi romaine et investis du droit de recueillir des legs. Notez que le texte d'Ulprien mentionne la Minerve d'Ilion, *Minervam Iliensem*, l'Hercule de Gadès, *Herculem Gaditanum*, mais il ne dit pas le Mars celtique ou gaulois, *Martem gallicum* : il dit *Martem in Gallia*, ce qui n'est pas tout à fait la même chose². Le Mercure gaulois, dieu pacifique du négoce et du transit, resta le dieu populaire, profitant de la quasi-disparition ou plutôt de l'absorption du Mars gaulois. Sous Néron, un colosse hellénique de Mercure, dû au sculpteur syrien Zénodore, s'éleva sur le Puy-de-Dôme³; mais le type de ce Mercure assis des Arvernes ne se répandit guère et n'est représenté, dans nos collections, que par des imitations

1) Cf. Furtwaengler, *Collection Somzée*, p. 61.

2) Il est vrai, me fait observer M. Jullian, que les divinités précédemment citées par Ulprien ne sont pas nationales, mais topiques; je n'attache donc pas grand prix à mon argument.

3) Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 45.

assez rares¹. L'industrie gallo-romaine continua à fournir en foule des images grandes et petites de Mercure debout, avec la bourse ou la sacoche, le bélier, le bouc, le coq, la tortue, parfois le torques au cou, un peu rustre et plus gaulois que romain. Ainsi Mercure, à la différence de Mars, ne fut jamais tout à fait romanisé ; les Romains ne s'en inquiétèrent pas, car Mercure était bon enfant et pacifique ; comme eux, il disait aux Gaulois : « Enrichissez-vous ! » et ne leur parlait pas de tumulte guerrier, d'indépendance nationale à reconquérir.

VII

Nous connaissons malheureusement fort mal l'histoire de la Gaule depuis la conquête de César jusqu'à l'organisation du pays par Auguste vers l'an 14 av. J.-C. Un passage de Lucain implique qu'il se produisit une certaine fermentation, susci-

tée par les Druides, au moment de la guerre civile entre César et Pompée². On sait aussi que des combats furent livrés en Aquitaine, sur les Alpes et sur le Rhin³ ; toutefois, l'ensemble du pays paraît être resté tranquille ; il s'agit plutôt, à cette époque, d'une lutte de guerillans sur les frontières, d'une série d'opérations de police. Les désastres des Romains en Germanie, vers l'an 8 après notre ère, ne peuvent manquer d'avoir eu quelque écho en Gaule. Mais il faut aller jusqu'en



Fig. 6. — Génie suspendant le glaive de Mars (autel de la Cité).

1) Mowat, *Bulletin monumental*, 1875, p. 557 ; Villefosse, *Rev. archéol.*, 1883, II, p. 388.

2) Lucain, I, 447-449.

3) Desjardins, *Géogr. de la Gaule*, t. III, p. 37 et suiv.

l'an 21, sous Tibère, pour trouver une révolte ouverte, celle que conduisirent, sans succès d'ailleurs, Sacrovir et Julius Florus. Le soulèvement ne fut pas général et la pacification fut bientôt si complète que la Gaule, très favorisée par Claude, ne bougea plus jusqu'à la fin du règne de Néron.

Faut-il attribuer l'autel des Nautes parisiens, celui d'Esus et le monument de l'Hôtel-Dieu à l'époque de paix qui précéda immédiatement la révolte de l'an 21, ou à la pacification qui la suivit?

Je crois que la solution de ce petit problème est fournie par le premier livre de la Géographie de Strabon. Nous savons, par le témoignage même de cet écrivain, que les quatre premiers livres furent publiés par lui en l'an 18 ou 19¹. Or, dans le premier livre, parlant des Gaulois, Strabon écrit cette phrase significative : « Les Gaulois ont toujours été plutôt guerriers qu'agriculteurs; mais maintenant ils sont obligés de cultiver la terre, ayant déposé les armes » (*ἀναγκάζονται γεωργεῖν, καταθέμενοι τὰ ὅπλα*). Cette dernière expression indique quelque chose de plus que l'état de paix²; les Romains avaient dû procéder, vers cette époque, à un nouveau désarmement de la Gaule, analogue à celui qu'avait opéré César, en se faisant livrer armes et chevaux par presque tous les peuples celtiques. J'en trouve la preuve dans les détails mêmes donnés par Tacite sur la révolte de Julius Florus et de Sacrovir. Les armes manquèrent à tel point aux Gaulois qu'on ne put en donner qu'à un cinquième des insurgés; encore avait-il fallu les fabriquer en secret (*arma occulte fabricata*³). Les autres Gaulois durent se contenter d'armes de chasse, d'épieux et de couteaux; on leva même des esclaves qui se destinaient au métier de gladiateurs *crupellaires*, revêtus d'armures qui les protégeaient contre les traits, mais qui gênaient leurs mouvements sur le terrain.

1) Cf. Niese, *Hermes*, t. XIII, p. 35.

2) Cela a été bien vu par Steyert (*Histoire de Lyon*, t. I, p. 179), que j'ai eu tort de contredire sur ce point (*Rev. archéol.*, 1899, II, p. 359).

3) Tacite, *Annales*, III, 43.

Cette pénurie d'épées, de javelots et de boucliers dans une région aussi riche que la Gaule orientale serait incompréhensible si des mesures sévères et récentes, motivées peut-être par quelques menaces de révolte, n'avaient dépouillé les Gaulois de leur équipement militaire, en ne leur laissant que leurs armes de chasse. Ainsi le passage de Strabon est éclairé par celui de Tacite et il en résulte, avec une grande vraisemblance, qu'un désarmement de la Gaule fut ordonné et exécuté vers l'an 15, peu de temps avant la publication du premier livre de Strabon. Tibère était devenu empereur en l'an 14 ; il avait eu immédiatement à compter avec deux séditions militaires, l'une en Pannonie, l'autre sur le Rhin ; cette dernière aurait pu devenir très dangereuse si la Gaule avait fait mine de se soulever. Je suppose que Tibère, une fois les légions rentrées dans le devoir, crut devoir désarmer la Gaule pour prévenir tout péril de ce côté. Il y avait, dans ce pays, à côté de mécontents et d'insoumis, une bourgeoisie influente, que la *pax romana* commençait à enrichir et qui dut profiter de l'occasion pour donner des preuves un peu serviles de son loyalisme. Les bas-reliefs de l'autel des *nautae* parisiens, dédié à Tibère ou sous Tibère, ont été récemment interprétés comme formant une série unique, l'offrande d'un gigantesque torques d'or à l'empereur par les anciens et les jeunes de la corporation¹. Je ne crois pas que l'objet circulaire soit un torques, parce qu'il n'est pas *tors*, et je ne crois pas non plus que le personnage vu de profil, à l'extrémité du registre des *Eurises*, soit Tibère lauré ; j'admets cependant, comme le faisait déjà Montfaucon, qu'il s'agit d'une procession de Gaulois en armes, portant des lances et des boucliers. Cet équipement militaire, nous dit-on, convient à une fonction religieuse, comme celui des Saliens à Rome ; mais que viennent faire ici les *Nautae* ? Ne serait-ce pas la représentation *loyaliste* d'un épisode du désarmement ordonné par Tibère, ou tout au moins, d'une inspection des armes

1) Jullian et de Pachtère, *Revue des Études anciennes*, t. IX, 1907, p. 263.

sacrées et tolérées comme telles? Ces armes un peu archaïques ne sortiraient-elles pas d'un temple, du sanctuaire de la confrérie? Le personnage de profil et ses acolytes, qui sont sans armes et ont l'air de Romains, ne seraient-ils pas les fonctionnaires chargés d'assurer la remise ou l'inspection des armes de guerre, présentées solennellement par les membres de la corporation des *Nautae*?

Quoi qu'il en soit de cette interprétation, qui reste fort douteuse, celle des bas-reliefs découverts à l'Hôtel-Dieu me semble à peu près certaine; ils représentent sans conteste le désarmement du Mars gaulois par des génies, en présence du grand Mercure gaulois tricéphale. Un pareil motif ne pouvait être figuré sur un monument officiel qu'à la suite d'une pacification et pour la commémorer. Si le passage de Strabon, comme le livre dont il fait partie, n'était pas antérieur de trois ans à la révolte de Sacrovir, j'aurais cru volontiers qu'il s'agissait de la pacification de la Gaule en 21 et 22 de notre ère; mais puisque Strabon, indirectement confirmé par Tacite, fait allusion à un désarmement des Gaulois avant l'an 18, je place cette mesure au début du règne de Tibère et j'attribue à la même époque, comme à la même manifestation de loyalisme, le précieux ensemble de bas-reliefs découverts en 1710 et en 1871 dans la Cité².

2) Notez que deux des bas-reliefs du monument découvert en 1871 représentent des génies fixant (probablement au mur d'un temple) les armes de Mars; celles que portent les *Nautae* du bas-relief étaient peut-être destinées à être immobilisées de la même façon.

2) Après la répression de la révolte de Sacrovir, les Gaulois ont dû s'armer à nouveau, s'il faut prendre à la lettre le passage de Frontin (*Stratag.*, IV, 3, 14) sur les 70.000 soldats (*armati*) que lui fournit la cité des Lingons pendant la répression de la révolte de Civilis sous Domitien. Mais le mot *armati* n'implique pas nécessairement que ces 70.000 Lingons fussent pourvus d'un armement régulier; le chiffre est d'ailleurs bien suspect. — En l'an 69, les Lingons avaient offert des armes à Vitellius (*Tac., Hist.*, I, 57).

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Tome I, en 3 fascicules. In-8 6 fr. »
Tome II, fascicule I. In-8 3 fr. »

RECUEIL D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE, par Ch. CLERMONT-GANNEAU, de l'Institut.
Tomes I à VII, avec nombreuses figures et planches. Chaque volume. 25 fr. »
— Tome VIII (en cours de publication). Prix de souscription 30 fr. »

ASSYRIE

CATALOGUE DE LA COLLECTION DE CLERCQ. Antiquités assyriennes. Première série. In-folio, nombreuses planches. 2 volumes. 100 fr. »
— Deuxième série. Tome III. Les Bronzes, par A. de RIDDER. In-4 40 fr. »
— Deuxième série. Tome IV. Les marbres, les vases peints, les ivoires, par A. de RIDDER. In-4. 40 fr. »

CAPPADOCE

MISSION SCIENTIFIQUE EN CAPPADOCE (1893-1894), par Ernest CHANTRE. Gr. in 4, 30 planches, carte et dessins 40 fr. »

CARTHAGE

MISSION A CARTHAGE, par E. de SAINT-MARIE, consul de France. In-8, 400 fig. 15 fr. »

CAUCASE

MISSION SCIENTIFIQUE AU CAUCASE. Études archéologiques et historiques, par J. de MORGAN. 2 vol. in-8, fig. et planches 25 fr. »

CHALDÉE

DÉCOUVERTES EN CHALDÉE, par E. de SARZEY et Léon HRUZEY, de l'Institut. In-folio, avec planches en héliogravure. Livraisons I à IV 120 fr. »
— Livraison V. Première partie. In-folio, 10 planches 20 fr. »

CHYPRE

L'ART GOTHIQUE ET LA RENAISSANCE EN CHYPRE, par C. ENLART. 2 vol. in-8, 421 fig. et 34 planches 30 fr. »

DIDYMES

FOUILLES A DIDYMES, en 1895-1896. Par B. HAUSSOULLIER, de l'Institut, et E. PONTREMOLI. In-4, nombreuses gravures et 20 planches. 75 fr. »

ÉGYPTE

LES NOUVELLES FOUILLES D'ABYDOS (1895-1898), par E. AMÉLINEAU. 4 vol. in-4, plans, dessins, planches. Chaque 50 fr. »
LE TOMBEAU D'OSIRIS. Fouilles de 1897-98, par E. AMÉLINEAU. In-4, 5 planches et un plan 25 fr. »
FOUILLES D'ANTINOË. Notices des objets recueillis dans les fouilles de 1898 à 1907, par A. GAYET. 5 brochures in-18. Chaque 0 fr. 50

ESPAGNE

ESSAI SUR L'ART ET L'INDUSTRIE DE L'ESPAGNE PRIMITIVE, par Pierre PARIS. 2 vol. gr. in-8, richement illustrés. 32 fr. »
FOUILLES D'OSUNA en 1903. Une forteresse ibérique, par A. ENGL et Pierre PARIS. In-8, nombr. planches. (Nouvelles Archives des Missions. Tome XIII, fasc. 4) 5 fr. 75

PERSE

MISSION SCIENTIFIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE EN PERSE, par J. de MORGAN. 5 volumes en 9 tomes in-4, figures, planches et atlas des cartes 300 fr. »
FOUILLES A SUSE. DÉLÉGATION SCIENTIFIQUE FRANÇAISE. Publications de J. de MORGAN, V. SCHEIL, etc. Tomes I à IX. In-4, figures, planches et cartes. Chaque volume 50 fr. »

SIDON

UNE NÉCROPOLE ROYALE A SIDON. Fouilles de Hamdy Bey. Publié par HAMDY BEY, directeur du musée impérial à Constantinople, et Th. REINACH. In-folio. planches en héliogravure et héliochromie 200 fr. »

PUBLICATIONS COURONNÉES.

Par l'ACADÉMIE des INSCRIPTIONS et BELLES-LETTRES

en 1907

Prix Gobert

ROLES GASCONS, transcrits et publiés par CHARLES BÉMONT.

Tomes I à III et Supplément. In-4. 70 fr.

Antiquités de la France

Première médaille

LES ENCEINTES ROMAINES DE LA GAULE, étude sur l'origine d'un grand nombre de villes françaises, par Adrien BLANCHET. Un beau volume in-8, nombreuses figures et planches. 15 fr. »

Angers, Antibes, Arles, Avignon, Autun, Auxerre, Beaune, Beauvais, Besançon, Bordeaux, Bourges, Chalon, Chartres, Dijon, Evreux, Fréjus, Langres, Le Mans, Lillebonne, Lyon, Mayence, Melun, Namur, Nevers, Nîmes, Noyon, Orléans, Paris, Périgueux, Poitiers, Rennes, Rouen, Sens, Soissons, Tongres, Toulouse, Tours, Trèves, Troyes, Vienne, etc., etc.

Antiquités de la France

Deuxième médaille

PREUVES DE LA MAISON DE POLIGNAC. Recueil de documents pour servir à l'histoire des anciennes provinces de Velay, Auvergne, Gévaudan, Vivarais, Forez, etc. (IX^e-XVIII^e siècle), par Antoine JACOTIN, archiviste de la Haute-Loire). 5 volumes in-4, avec tableau généalogique, vue du château de Polignac, etc. 130 fr. »

Prix Bordin

ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE JAINA. Répertoire méthodique et analytique des travaux relatifs au jainisme, par A. GUÉRINOT. In-8, 9 planches. 25 fr. »

Prix Loubat

LA LETTRE ET LA CARTE DE TOSCANELLI sur la route des Indes par l'Ouest, adressées en 1474 au Portugais Fernam Martins et transmises plus tard à Christophe Colomb. Étude critique sur l'authenticité et la valeur de ces documents, et sur les sources des idées cosmographiques de Colomb, suivie des divers textes de la lettre de 1474, avec traductions, annotations et fac-similes, par Henry VIGNAUD, premier secrétaire de l'ambassade des États-Unis. Gr. in-8, 2 planches. 16 fr. »
— Le même, sur papier de Hollande 20 fr. »

Prix extraordinaire Bordin

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE L'AFRIQUE CHRÉTIENNE, depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe, par Paul MONCEAUX, professeur au Collège de France.
— Tome I. Tertullien et les origines. In-8. 7 fr. 50
— Tome II. Saint Cyprien et son temps. In-8. 7 fr. 50
— Tome III. Le IV^e siècle. — D'Arnohe à Victorin. In-8. 10 fr. »

ÉTUDES SUR L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE LATINE DANS LES GAULES. — TOME I. LES DERNIERS ÉCRIVAINS PROFANES. Les Panegyristes. — Ausone. — Le Querolus. — Rutilius Namatianus, par René PICHON, docteur ès-lettres. Un volume in-8^o. 7 fr. 50